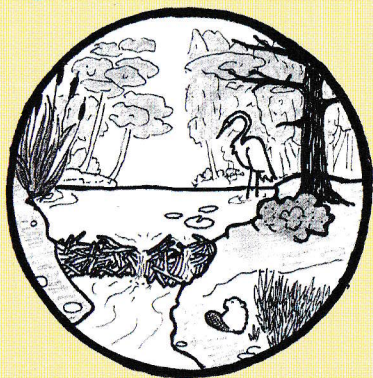


Le Castor, garant de la biodiversité des rivières



! Sa présence contribue à **diversifier et enrichir les milieux** (ralentissement de courant, cachettes, puits de lumière, arbres morts...) et à revitaliser les Zones Humides abîmées ou détruites par les humains.

! Il favorise la biodiversité. La plupart des espèces végétales et animales des zones humides bénéficient voire dépendent de ses barrages et de ses actions.

! De même, sans limiter le passage des poissons, ses barrages maintiennent le bon niveau de l'eau et permettent l'existence d'écosystèmes plus nombreux et rares qui abritent batraciens, insectes, poissons, oiseaux, loutres...

! Ses barrages contribuent aussi à **réduire les périodes d'assecs**, permettent la réalimentation en eau des nappes alluviales, diminuent d'un tiers le débit des crues et participent à une meilleure dégradation des pesticides. Si l'on ajoute à cela un ralentissement de la progression des incendies, on se rend compte que le Castor est tout indiqué pour lutter contre les effets ravageurs des changements climatiques ainsi que contre l'effondrement de la biodiversité et des zones humides.

Cela fait plus de 10 millions d'années que le castor existe et participe à modeler les rivières, seulement quelques siècles qu'il en est absent !

Le Castor en Ariège : un passé et un avenir

Comme dans le reste de la France, le castor était autrefois présent en Ariège, bien qu'il ait disparu du département il y a au moins 4 ou 5 siècles. Le village de Vèbre, situé à mi-chemin entre Tarascon-sur-Ariège et Ax-les-Thermes, atteste d'ailleurs cette ancienne présence par son nom : en ancien français, le castor se nommait suivant les régions Bièvre, Beuvre ou... Vèbre.

Le Comité Ecologique Ariégeois et Le Chabot souhaitent qu'il puisse aussi avoir à nouveau un avenir dans notre département, afin de re-vitaliser nos rivières et de les sauvegarder face aux menaces du dérèglement climatique.

En savoir plus

- Soutenez le CEA : écrivez à contact@cea09ecologie.org et renseignez vous sur <https://cea09ecologie.org/>
- Podcasts sur Radio Transparence dans la série Alternatives écologiques : «Dessine moi un castor» 1 et 2



Réalisé à partir du travail du Groupe Mammalogique Breton – www.gmb.asso.fr (merci)

Textes remaniés en 2021 par A. Foulon, pour le CEA. Dessins Copyleft : A. Foulon.



Réintroduire le Castor d'Europe en Ariège

Un Castor, c'est quoi ?



! Le castor est un mammifère à la fourrure brune, qui **vit dans les rivières et sur les rives**. Son corps est parfaitement adapté à son mode de vie : pattes arrière palmées pour la nage, pattes avant en forme de mains préhensiles, queue plate et large jusqu'à 14 cm, multifonctionnelle (gouvernail, réserve de graisse, coups de queue d'alarme...). Il est cependant assez peu à l'aise hors de l'eau.

! C'est aussi le **plus grand rongeur de la faune sauvage européenne** : 90 cm à 1m20, et 12 à 30 kg !

! **Strictement végétarien**, le Castor fréquente principalement les cours d'eau lents des plaines et collines. Nocturne et difficilement observable, insoupçonnable quand il ne construit pas de barrages.

! Il vit en **groupes familiaux** : 2 parents, les jeunes de l'année et de l'année précédente sur un territoire exclusif de 1 à 4 km de cours d'eau, marqué et défendu contre les autres. Peu prolifiques, les castors donnent naissance à 2 à 4 petits au printemps. Durant leur deuxième année, les castorins partent à la recherche d'un nouveau territoire, libre de tout autre castor. La surpopulation est donc très rare.



Une espèce qui a failli disparaître

! **Autrefois réparti sur toutes les eaux douces de France et d'Europe**, le Castor d'Europe a presque complètement disparu du fait du piégeage et de la chasse. Il était très prisé pour sa fourrure imperméable ainsi que pour sa chair et une glande odorante utilisée en pharmacie et parfumerie.

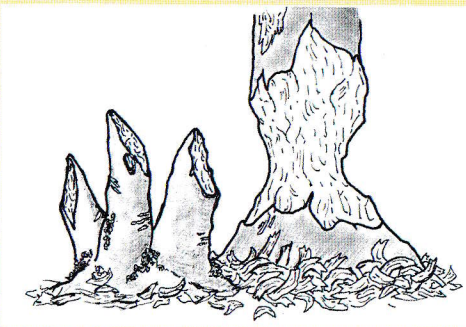
Quelques rares groupes à travers le continent ont survécu à ce désastre et évité l'extinction de l'espèce. En France, une petite cinquantaine de castors a réussi cet exploit dans le delta du Rhône.

! Pour sauver l'espèce et reconstituer ses populations d'origine, les lois française et européenne protègent le Castor, ses constructions et ses habitats. Malgré ces protections, les activités humaines constituent encore une réelle menace, volontaire ou accidentelle.

Pour restaurer des populations, de nombreuses réintroductions ont eu lieu à travers la France depuis les années 50. Chacun des grands bassins versants en abrite aujourd'hui à nouveau, et on en dénombre plus de 22 000 dans le pays. Les plus proches de l'Ariège ne sont cependant que dans le Tarn amont, et il leur faudrait près d'un siècle pour arriver dans nos rivières.

Les influences du castor sur le paysage

La consommation de végétaux



Différentes coupes de bois par le Castor

Le Castor se nourrit exclusivement de végétaux :

- végétation herbacée dans l'eau ou sur les berges, feuilles d'arbrisseaux, autant que possible.

- écorces de bois tendres et non résineux, brindilles, lors des périodes de disette hivernale.

Il peut consommer peupliers et fruitiers, mais le castor étant mal à l'aise sur la terre ferme, il s'aventure assez rarement à plus de 15 mètres des rives pour se nourrir.

Les gîtes

Le gîte du Castor peut prendre différentes formes :

- Sur terrain meuble, un terrier, ou « terrier-hutte » s'il est recouvert de branchages, est creusé dans la berge.

- Sur terrain dur, une hutte, constituant parfois une île, est construite. Elle est composée de rondins et branchages cimentés avec de la vase, des plantes aquatiques, etc.

Dans tous les cas, les chambres communiquent avec l'eau par une ou plusieurs galerie(s) dont l'entrée est constamment immergée. Il n'y a généralement qu'un gîte, mais il arrive qu'il y en ait plusieurs, par exemple pour échapper à des crues régulières.

Les barrages

Lorsque le cours d'eau n'est pas trop large, le Castor peut construire des barrages de 30 cm à 1m de haut, rarement plus, à l'aide de branches, pierres, vase et feuillages.

Ils sont destinés à maintenir un niveau d'eau constant, particulièrement en période de basses eaux, de façon à ce que l'entrée du gîte soit toujours sous l'eau et que le castor puisse se déplacer à la nage ou se cacher en profondeur.



Barrage et hutte de castors

Prévenir les éventuels problèmes dus aux castors

Les dégâts causés par les castors sont rares (moins de 50 cas déclarés par an en France), localisés et sur de faibles surfaces. Ils ne sont donc pas comparables à ceux causés par le Ragondin.

Les dégâts sur les arbres cultivés (source OFB)

Les arbres cultivés en bord de berge, peupliers et fruitiers, représentent la large majorité des dégâts occasionnés.

- Section de jeunes troncs (2 à 8 cm de diamètre) et de branches basses jusqu'à un mètre de haut.

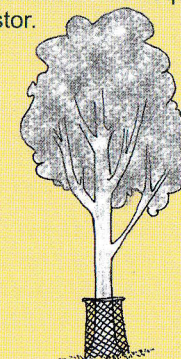
10% seulement de ces dégâts ont lieu à plus de 20 m du cours d'eau !

- Écorçage latéral sur les peupliers, ou en couronne sur les fruitiers.

Comment prévenir ces dégâts ? (source OFB)

Dans 80 % des cas de dégâts sur arbres, la végétation des berges est inexistante ou très réduite. Aussi, une **bande de végétation naturelle** de saules et de peupliers d'au moins 5m de large réduit considérablement les risques, car elle satisfera déjà la plupart des exigences écologiques du Castor.

- La pose de manchons (protections individuelles) : grillage d'un mètre de haut (maille 25 x 25 ou 25 x 13 mm), fixé par des piquets, disposé autour de la base de l'arbre.



- La pose d'un fil électrique (un seul fil, à 20 cm du sol), sera plus adapté à la protection de parcelles entières. L'enrillagement de la parcelle est aussi possible, mais entravera les déplacements de tout le reste de la faune.

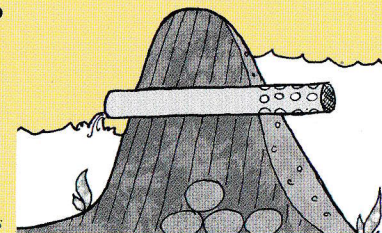
Les inondations dues aux barrages

Il arrive parfois qu'un barrage entraîne l'inondation d'une partie des parcelles riveraines, et plus exceptionnellement encore, de routes ou de chemins.

Comment prévenir ce problème ?

- Pour chaque cas de figure, la solution la plus adaptée (busage, grille...) doit être recherchée.

Dans l'exemple ci contre, un **busage** à travers le barrage pour évacuer l'eau en excès.



Busé posée à travers un barrage de castors

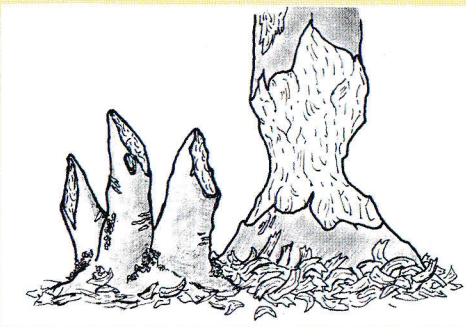


Chaque cas étant unique, la consultation des naturalistes pour la conception et la réalisation d'un tel dispositif est indispensable.

Les castors sont protégés depuis plus d'un siècle, et de multiples solutions ont déjà été trouvées.

Les influences du castor sur le paysage

La consommation de végétaux



Différentes coupes de bois par le Castor

Le Castor se nourrit exclusivement de végétaux :

- végétation herbacée dans l'eau ou sur les berges, feuilles d'arbrisseaux, autant que possible.

- écorces de bois tendres et non résineux, brindilles, lors des périodes de disette hivernale.

Il peut consommer peupliers et fruitiers, mais le castor étant mal à l'aise sur la terre ferme, il s'aventure assez rarement à plus de 15 mètres des rives pour se nourrir.

Les gîtes

Le gîte du Castor peut prendre différentes formes :

- Sur terrain meuble, un terrier, ou « terrier-hutte » s'il est recouvert de branchages, est creusé dans la berge.

- Sur terrain dur, une hutte, constituant parfois une île, est construite. Elle est composée de rondins et branchages cimentés avec de la vase, des plantes aquatiques, etc.

Dans tous les cas, les chambres communiquent avec l'eau par une ou plusieurs galerie(s) dont l'entrée est constamment immergée. Il n'y a généralement qu'un gîte, mais il arrive qu'il y en ait plusieurs, par exemple pour échapper à des crues régulières.

Les barrages

Lorsque le cours d'eau n'est pas trop large, le Castor peut construire des barrages de 30 cm à 1m de haut, rarement plus, à l'aide de branches, pierres, vase et feuillages.

Ils sont destinés à maintenir un niveau d'eau constant, particulièrement en période de basses eaux, de façon à ce que l'entrée du gîte soit toujours sous l'eau et que le castor puisse se déplacer à la nage ou se cacher en profondeur.



Barrage et hutte de castors

Prévenir les éventuels problèmes dus aux castors

Les dégâts causés par les castors sont rares (moins de 50 cas déclarés par an en France), localisés et sur de faibles surfaces. Ils ne sont donc pas comparables à ceux causés par le Ragondin.

Les dégâts sur les arbres cultivés (source OFB)

Les arbres cultivés en bord de berge, peupliers et fruitiers, représentent la large majorité des dégâts occasionnés.

- Section de jeunes troncs (2 à 8 cm de diamètre) et de branches basses jusqu'à un mètre de haut.

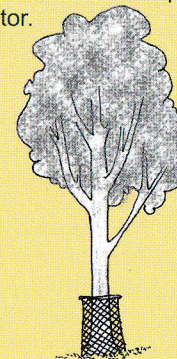
10% seulement de ces dégâts ont lieu à plus de 20 m du cours d'eau !

- Écorçage latéral sur les peupliers, ou en couronne sur les fruitiers.

Comment prévenir ces dégâts ? (source OFB)

Dans 80 % des cas de dégâts sur arbres, la végétation des berges est inexistante ou très réduite. Aussi, une **bande de végétation naturelle** de saules et de peupliers d'au moins 5m de large réduit considérablement les risques, car elle satisfera déjà la plupart des exigences écologiques du Castor.

La pose de manchons (protections individuelles) : grillage d'un mètre de haut (maille 25 x 25 ou 25 x 13 mm), fixé par des piquets, disposé autour de la base de l'arbre.



La pose d'un fil électrique (un seul fil, à 20 cm du sol), sera plus adapté à la protection de parcelles entières. L'en grillage de la parcelle est aussi possible, mais entravera les déplacements de tout le reste de la faune.

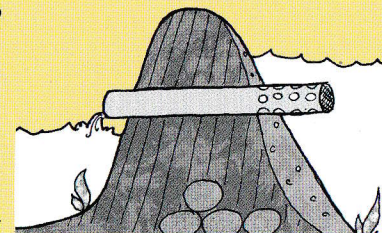
Les inondations dues aux barrages

Il arrive parfois qu'un barrage entraîne l'inondation d'une partie des parcelles riveraines, et plus exceptionnellement encore, de routes ou de chemins.

Comment prévenir ce problème ?

Pour chaque cas de figure, la solution la plus adaptée (busage, grille...) doit être recherchée.

Dans l'exemple ci contre, un **busage** à travers le barrage pour évacuer l'eau en excès.



Busé posée à travers un barrage de castors



Chaque cas étant unique, la consultation des naturalistes pour la conception et la réalisation d'un tel dispositif est indispensable.

Les castors sont protégés depuis plus d'un siècle, et de multiples solutions ont déjà été trouvées.